

Saint Jean de Capistran contribua largement, pour sa part, à augmenter la gloire et l'importance de l'Ara-Cœli. Il y habita fréquemment, ainsi que saint Bernardin de Sienne ; il y appela les religieux de toutes les nations les plus distingués par leurs vertus et par leur science. Il y institua deux commissaires ou procureurs chargés de traiter, auprès du Saint-Siège, les affaires des deux familles de l'Ordre (1).

De 1430 à 1438, le Saint gouverna l'Observance en qualité de commissaire apostolique ; de 1442 à 1452, il fut successivement visiteur des "provinces ultramontaines," commissaire de tout l'Ordre et deux fois vicaire général de la famille "Cismontaine." Dans ces diverses charges, il déploya une infatigable activité et une constance invincible. Il visita successivement la plus grande partie de l'Europe, extirpant les abus, déposant les supérieurs incapables, contraignant par ses prières et son éloquence, parfois par son inflexible fermeté et ses foudroyants anathèmes, les religieux à embrasser et à défendre la pauvreté séraphique. "A sa parole, nous dit un contemporain, les couvents de l'Observance semblaient sortir de terre, tandis que les monastères mitigés semblaient s'écrouler et disparaître." "Il n'était pas rare, ajoute l'un de ses compagnons, que, dans les villes où il passait, trente ou quarante jeunes gens à la fois, reçussent l'habit de ses mains. A Lipse, il en admit cent vingt, à Cracovie cent trente et à Vienne plus de deux cents. La plupart de ces convertis brillèrent, après leur mort, de l'éclat des miracles." Il établit de nouvelles provinces en Italie, en France, en Espagne, en Saxe, en Hongrie et dans plusieurs autres contrées.

A trois reprises, il visita la France. Il se trouvait en Bourgogne vers 1440, auprès de Philippe le Bon. En 1442, il y déposa le ministre provincial des Conventuels. En 1446, il remplit une mission auprès de Charles VII. Lui même dans une lettre aux Hussites de Bohême, cite la France comme ayant été le théâtre de ses travaux. Au moment où il arrivait dans notre pays, les Frères-Mineurs venaient d'y soutenir une lutte héroïque

---

(1) Les provinces étaient réparties en deux groupes ou familles. Les provinces *cismontaines*, situées à l'est des Alpes, comprenaient l'Italie, l'Autriche, etc., les provinces *ultramontaines*, sises par rapport à Rome au delà des monts, renfermaient la France, l'Espagne, l'Angleterre, etc.